

Circulaire d'information

INFCIRC/1240

29 août 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 23 août 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



Permanent Mission of Ukraine
to the International Organizations
in Vienna

Wallnerstrasse 4,
1010, Vienna,
Republic of Austria

(+431) 479 7172,
pm_io@mfa.gov.ua

N° 4131/35-197-114476

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations ci-après.

À la suite de tirs d'obus russes opérés depuis la région ukrainienne de Zaporizhzhia temporairement occupée, la ligne électrique aérienne de 330 kV Ferosplavna-1, qui sert de source d'alimentation de secours pour la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, a été endommagée.

En raison de la violation flagrante par la Fédération de Russie du quatrième des sept piliers indispensables et du quatrième des cinq principes présentés par le Directeur général de l'AIEA à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU du 30 mai 2023, la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia est devenue dangereusement dépendante de la seule source externe d'alimentation électrique, une ligne de 750 kV reliant la centrale occupée par la Russie au réseau électrique ukrainien.

Les ingénieurs électriciens ukrainiens prendront toutes les mesures nécessaires pour rétablir la ligne Ferosplavna-1 dès que possible, une fois que les bombardements russes auront cessé et que les conditions de sécurité le permettront.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information dans les meilleurs délais.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Signé]

[Sceau]

Vienne, le 23 août 2024

Secrétariat
Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne